

De quoi vivent les territoires ?

Des fonctionnements similaires de part et d'autre de l'ancienne frontière régionale

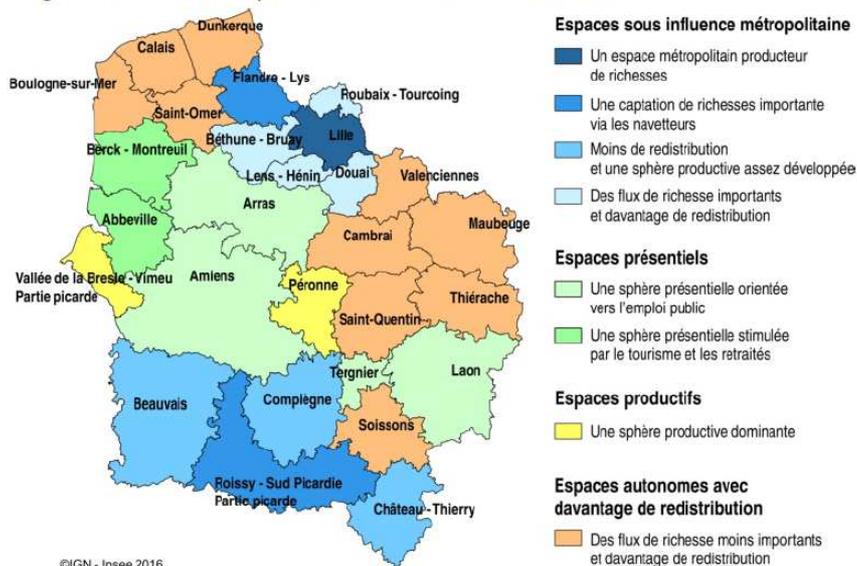
Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 15 – mai 2016

Cinq zones d'emploi gagnantes au jeu des navettes domicile-travail

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 14 – mai 2016

La richesse d'un territoire résulte d'une part, de la richesse perçue par les communes et les EPCI composant ce territoire et, d'autre part, de la richesse des ménages qui y résident (c'est-à-dire leur niveau de vie). L'objet de ces études est d'identifier les principales sources de richesse des ménages dans les territoires du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Quatre groupes de zones d'emploi ont ainsi été mis en évidence et révèlent des fonctionnements similaires entre les zones d'emplois situées de part et d'autre de l'ancienne frontière régionale.

Typologie des zones d'emploi selon les sources de la richesse



Quatre sources de richesse

- **Les richesses produites** (dont les salaires versés par les entreprises) permettent de déterminer comment le territoire crée et émet des richesses pour lui-même et pour les territoires voisins.
- **Les richesses perçues** par les résidents du territoire mettent en évidence le caractère résidentiel de ce dernier et son attractivité touristique.
- **Les richesses redistribuées** (allocations chômage, minima sociaux et prestations diverses) soulignent l'importance du système redistributif.
- **Les richesses publiques** proviennent de la présence de l'emploi public sur le territoire.

Source : Insee, *Filosofi 2012* ; DGCL, *année fiscale 2012* ; DGFIP, *Recensement des éléments d'imposition année fiscale 2012* ; Recensement de la population 2012.

Parmi les territoires où les salaires et les traitements versés sont la principale source de richesse, la zone d'emploi de Lille se démarque nettement. À elle seule, elle génère 20,7 % de la richesse de la région. Celle-ci ainsi que ses voisines sont fortement connectées entre elles comme le sont les zones d'emploi de l'Oise et du sud de l'Aisne avec l'Île-de-France. Les flux de richesse entre ces zones sont très importants en raison du nombre de navetteurs travaillant sur la zone de Lille (respectivement sur la région parisienne) mais résidant à l'extérieur. La similitude est plus prégnante encore pour la zone de Flandre-Lys et Roissy-Sud Picardie qui gagnent le plus au jeu des navettes domicile-travail.

Pour les zones où l'économie repose essentiellement sur des activités locales de production de biens et de services à destination des résidents ou des touristes (c'est-à-dire la sphère présentielle), les richesses proviennent essentiellement de l'emploi public (c'est le cas des zones d'emploi d'Amiens, d'Arras, de Laon et de Tergnier) ou du tourisme et des populations retraitées (Berck-Montreuil et Abbeville).

Parmi les zones d'emploi qui dépendent le plus du système redistributif, la Thiérache et Maubeuge fonctionnent de façon analogue. Les masses salariales qui entrent et sortent de ces territoires sont moins importantes qu'ailleurs. Ces spécificités se retrouvent aussi à l'est de la région (zones d'emploi de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Quentin et de Soissons) et au nord-Ouest (zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, de Saint-Ouen, de Calais et de Dunkerque).

Péronne et la Vallée de la Bresle-Vimeu font figure d'exception. Leur richesse provient principalement de la sphère dite productive, c'est-à-dire de la production de biens et services majoritairement consommés hors de la zone.

Retrouvez les résultats complets de ces études sur [insee.fr](http://www.insee.fr) :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?reg_id=33&ref_id=insee-analyses



Contacts presse

Géraldine Caron (établissement de Lille) ☎ 03 20 62 86 04 ✉ communication-npdc@insee.fr

Floriane Herbet (établissement d'Amiens) ☎ 03 22 97 31 91 ✉ dr80-communication-externe@insee.fr